

P.V. DE LA COMMISSION SPORTIVE DU JEUDI 23 AVRIL 2026

Présents : GODAUX T. Président, MONTANARI N. Vice-Président, BERDOYES Y., ESTOREZ J.-M., ROULENT A., TROUILLIEZ J.-Y. Membres et WALLEMME C. Secrétaire et Membre

Assiste à la réunion sans droit de vote : GAIN E. (Représentant de la CPA)

I Décisions administratives

Match HAP2A115 du 04/03/2026 20:00 **B.LOCK ST VAAST / ALFA LA HESTRE** – 2A - Score 1/6
Attendu que IMPELA ISELOTE Betsaleel né le 17/03/1997 N° Licence 888281 a été aligné avec l'équipe de B.Lock St Vaast Matricule 7635 alors qu'il n'était pas affilié à la date initialement prévue du match (28/01/2026), la Commission Sportive, en application des articles 183.9 ou 184.3 du RO, fixe le score de la rencontre à 1/6 Forfait Administratif

Match HAP2A174 du 22/03/2026 à 20:00 **FLOBECQ FUTSAL / FUTSAL TEAM IMMO SERVICE LE ROEULX** – 2A – Match non joué
Equipe visiteuse absente. Match perdu 5/0 FFT par Futsal Team Immo Service Le roeulx Matricule 7453.

Match HAP3B024 du 17/03/2026 à 21:00 **LA HESTRE GALAXY / TC WOLF HAINE ST PIERRE B** – 3B – Match non joué
Forfait annoncé tardivement de l'équipe visiteuse. Match perdu 5/0 FFT par TC Wolf Haine St Pierre B Matricule 7074.

Match HAP3B054 du 17/03/2026 à 22:00 **ICARE FUTSAL MONS / FUTSAL CLUB BOUVY** – 3B – Match non joué
Equipe visiteuse absente. Match perdu 5/0 FFT par Futsal Club Bouvy Matricule 7630.

Match HAP3E097 du 19/03/2026 à 20:00 **COPAIN COPAIN MARCINELLE / MFC MONTIGNIES** – 3E – Match non joué
Equipe visiteuse absente. Match perdu 5/0 FFT par MFC Montignies Matricule 6059.

Match HAP4E134 du 21/03/2026 à 21:05 **SPORTING PALMEIRAS LA LOUVIERE B / UNION SPORTIVE ITALIENNE LOBBES** – 4E – Match non joué
Equipe visiteuse absente. Match perdu 5/0 FFT par Union Sportive Italienne Matricule 7730.

Match HAP3A148 du 25/03/2026 à 20:45 **ALLIANCE FRAMERIES / FES98 ERQUELINNES B** – 3A – Match non joué
Forfait annoncé tardivement de l'équipe visiteuse. Match perdu 5/0 FFT par FES98 Erquelinnes B Matricule 3595.

Match HAP4A082 du 25/03/2026 21:00 **FUTSAL UNION CLUB ASSOCIATION CLUB MONTOIS / FUTSAL ELITE BRAINE-LE-COMTE B** - 4A - Score 2/8

Attendu que BONASERA Alessio né le 05/01/2006 N° Licence 888294 a été aligné avec l'équipe de FS Union Club Assoc. Montois Matricule 7637 alors qu'il n'était pas affilié à la date initialement prévue du match (15/01/2026), la Commission Sportive, en application des articles 183.9 ou 184.3 du RO, fixe le score de la rencontre à 2/8 Forfait Administratif

Match HAP4D120 du 24/03/2026 21:30 **AKATSUKI HOUDENG / DYNAMO THIEU** - 4D - Score 1/1

Attendu que GOLISANO Flavio né le 20/02/1980 N° Licence 888127 a été aligné avec l'équipe de Akatsuki Houdeng Matricule 7577 alors qu'il n'était pas affilié à la date initialement prévue du match (24/02/2026), la Commission Sportive, en application des articles 183.9 ou 184.3 du RO, fixe le score de la rencontre à 0/5 Forfait Administratif

Match HAP4E091 du 23/03/2026 20:00 **ACIRLI MORLANWELZ C / LSV MONS D** - 4E - Score 6/4

Attendu que BARDIAUX Lylian né le 27/06/2000 N° Licence 874910 et RUTIGLIANO Diego né le 19/08/2008 N° Licence 823573 ont été alignés avec l'équipe de Acirli Morlanwelz C Matricule 5359 alors qu'ils n'étaient pas affiliés à la date initialement prévue du match (05/01/2026), la Commission Sportive, en application des articles 183.9 ou 184.3 du RO, fixe le score de la rencontre à 0/5 Forfait Administratif

Match HAP4F174 du 26/03/2026 à 21:30 **FC RANSART / FANTACALCIO GOUTROUX** – 4F – Match non joué Forfait annoncé de l'équipe visitée. Match perdu 0/5 FFT par FC Ransart Matricule 7806.

Match HAP4C156 du 22/03/2026 à 15h00 **INTER ECAUSSINNOIS B / SPORTING CLUB LA LOUVIERE B** – 4C – Match non joué

Salle occupée par une autre activité. Ce match sera à jouer avant la fin du championnat.

Match HAP1166 du 03/04/2026 à 22:00 **FES98 ERQUELINNES / MARITIMO CHAPELLE** – 1 – Match non joué

Forfait annoncé tardivement de l'équipe visiteuse. (Match prévu après le 01/04/2026) Match perdu 5/0 FFT par Maritimo Chapelle Matricule 1765.

Match HAP3C143 du 03/04/2026 à 21:00 **ACIRLI MORLANWELZ B / AMICI LA LOUVIERE** – 3C – Match non joué

Forfait annoncé de l'équipe visiteuse. (Match prévu après le 01/04/2026) Match perdu 5/0 FFT par Amici La Louvière Matricule 7658.

Match HAP4A127 du 03/04/2026 à 20:15 **FUN FUTSAL ACADEMY ENGHIEU B / FUTSAL FRATERNITE FRAMERIES C** – 4A – Match non joué

Forfait annoncé de l'équipe visiteuse. (Match prévu après le 01/04/2026) Match perdu 5/0 FFT par Futsal Fraternité Frameries C Matricule 5375.

Match HAP4A142 du 03/04/2026 à 21:45 **NEW TEAM SILLY / FUTSAL ELITE BRAINE-LE-COMTE B** – 4A – Match non joué

Forfait annoncé tardivement de l'équipe visiteuse. (Match prévu après le 01/04/2026) Match perdu 5/0 FFT par Futsal Elite Braine le Comte B Matricule 5716.

Match HAP4E175 du 30/03/2026 à 21:00 **UNION MERBIENNE CITY / OLYMPIQUE BINCHE** – 4E
– Match non joué

Forfait annoncé de l'équipe visiteuse. Match perdu 5/0 FFT par Olympique Binche Matricule 3777.

Match HAP4E039 du 03/04/2026 à 22:00 **AC PERONNES B / SPORTING PALMEIRAS LOUVIEROIS B** – 4E – Match non joué

Forfait annoncé tardivement de l'équipe visiteuse. (Match prévu après le 01/04/2026) Match perdu 5/0 FFT par Sporting Palmeiras Louviérois B Matricule 7832.

Match HAP3E064 du 30/03/2026 20:00 **TEAM DEVILS CHARLEROI / MFC SPARTIATES ROSELIES** - 3E - Score 7/8

Attendu que CETTA Fabio né le 21/03/2007 N° Licence 888350 a été aligné avec l'équipe de Team Devils Charleroi Matricule 3912 alors qu'il n'était pas affilié à la date initialement prévue du match (21/11/2025), la Commission Sportive, en application des articles 183.9 ou 184.3 du RO, fixe le score de la rencontre à 0/5 Forfait Administratif

Match HAP1093 du 10/04/2026 22:00 FES98 ERQUELINNES A / JC ECAUSSINNES - 1 – Match arrêté à la 25ème minute sur le score de 5/1

Attendu que l'équipe de JC Ecaussinnes a été réduite à moins de 3 joueurs, ce match a été arrêté et est perdu 5/0 Forfait par JC Ecaussinnes Matricule 5127.

Etant donné que l'arbitre a confirmé que le capitaine visiteur VANDEKERKOVE Maxime né le 04/11/1999 N° Licence 843334 appartenant au club de JC Ecaussinnes Matricule 5127 n'est pas venu signer la feuille de match endéans les 5 minutes suivant la fin du match, la CSP, en application de l'article 14 du règlement provincial relatif à la signature de la feuille de match, inflige une amende de 5 € au club de JC Ecaussinnes Matricule 5127 et une suspension d'une semaine à VANDEKERKOVE Maxime né le 04/11/1999 N° Licence 843334

Match HAP4B156 du 21/04/2026 21:30 LOS LOBOS THIEU B / BORUSSIA SOIGNIES B - 4B – Match non joué

Etant donné que la date de ce match a été planifiée par le responsable de la maison des sports de La Louvière, qu'elle a dès lors été actée par le secrétariat provincial mais que la disponibilité de l'équipe visiteuse n'a pas été vérifiée par les visités. De ce fait, l'équipe visiteuse n'a pu donner son accord pour cette date. La CSP décide que ce match sera à jouer en respectant le règlement provincial.

Match HAP4D024 du 30/03/2026 à 20:00 **UNION SPORTIVE ITALIENNE LOBBES B / NT FAMIGLIA THIEU** – 4E – Match non joué

Equipe visiteuse absente (s'est trompée de salle). Match perdu 5/0 FFT par NT Famiglia Thieu Matricule 7497.

Match HACPVET002 du 29/12/2025 à 19:00 **RC ANDERLUES / RAEC SO FS DOUR** – Coupe Vétérans – Match non joué

Equipe visiteuse absente. Match perdu 5/0 FFT par RAEC SO FS Dour Matricule 5546.

II Transactions

73. Rapport arbitre **NEETESONNE Christophe** pour le match HAP3E148 du 27/03/2026 à 21:00 **MFC SPARTIATES ROSELIES / TEAM DEVILS CHARLEROI** – 3E – score 8/9
En cause de WAUTHIER Nicolas né le 04/11/2000 N° Licence 859456 – Team Devils Charleroi
Matricule 3912
Faits reprochés : Faute dangereuse sur l’adversaire, lance une bouteille d’eau et shoote dans une poubelle
Application des articles B2 et D4 du barème des sanctions du RO.
Suspension de toutes fonctions d’une durée de 3 semaines : semaines du 13/04/2026 au 19/04/2026, du 20/04/2026 au 26/04/2026 et du 04/05/2026 au 10/05/2026.
74. Rapport arbitre **CORDARO Denis** pour le match HAP2B156 du 20/03/2026 à 21:10 **FUTSAL THUIN / INFERNO MONS** – 2B – score 3/3
En cause de GILSON Jules né le 05/12/2001 N° Licence 860358 – Futsal Thuin Matricule 7450
Faits reprochés : Faute dangereuse sur l’adversaire, propos déplacés envers l’arbitre
Application des articles B2 et A3 du barème des sanctions du RO.
Suspension de toutes fonctions d’une durée de 3 semaines : semaines du 13/04/2026 au 19/04/2026, du 20/04/2026 au 26/04/2026 et du 27/04/2026 au 03/05/2026.
75. Rapport arbitre **LERAT Gwendal** pour le match HAP4D137 du 28/03/2026 à 21:00 **SPORTING PALMEIRAS LOUVIEROIS / BMT MONS** – 4D – score 6/8
En cause de HUSSEIN Muhammad né le 28/10/1995 N° Licence 883410 – Sporting Palmeiras Louviérois Matricule 7832
Faits reprochés : Faute volontaire et violente sur l’adversaire, insultes du joueur, critiques de l’arbitre
Application des articles B2, B4.1 et A1 du barème des sanctions du RO.
Suspension de toutes fonctions d’une durée de 4 semaines : semaines du 13/04/2026 au 19/04/2026, du 20/04/2026 au 26/04/2026, du 04/05/2026 au 10/05/2026 et du 11/05/2026 au 17/05/2026.
76. Rapport arbitre **LAZZARO Giordano** pour le match HAP1149 du 30/03/2026 à 21:15 **YOUNG BOYS LA LOUVIERE / RC IMPACT ANDERLUES** – 1 – score 1/9
En cause de MIDULA Lorenzo né le 27/12/1999 N° Licence 846738 – Young Boys La Louvière Matricule 7313
Faits reprochés : Arrête le ballon de la main pour empêcher le but
Application des articles B1 du barème des sanctions du RO.
Suspension de toutes fonctions d’une durée de 1 semaine : semaine du 13/04/2026 au 19/04/2026.
77. Rapport arbitre **CARDOEN Romain** pour le match HAP3B070 du 01/04/2026 à 20:00 **SPORTING LA LOUVIERE / MFC HOUDENG** – 3B – score 2/7
En cause de MHADHEBI Yassin né le 25/10/2001 N° Licence 876812 – Sporting Club La Louvière Matricule 7655
Faits reprochés : Tacle violent dans les chevilles de l'adversaire.

Application de l'article B2 du barème des sanctions du RO.

Suspension de toutes fonctions d'une durée de 3 semaines : semaines du 13/04/2026 au 19/04/2026, du 20/04/2026 au 26/04/2026 et du 27/04/2026 au 03/05/2026.

78. Rapport arbitre **LAZZARO Giordano** pour le match HACPPRM091 du 23/03/2026 à 20:05 **ALLIEVI MANAGE / ALLIANCE FRAMERIES** – Coupe Premières – score 4/7

En cause de HANAPPE Karim né le 14/12/1993 N° Licence 804636 – Allievi Manage Matricule 7107
Faits reprochés : Tacle avec abus d'engagement sur le genou de l'adversaire sans intention de jouer le ballon.

Application de l'article B2 du barème des sanctions du RO.

Suspension de toutes fonctions d'une durée de 6 semaines : semaines du 13/04/2026 au 19/04/2026, du 20/04/2026 au 26/04/2026, du 04/05/2026 au 10/05/2026 et les trois premières semaines lors desquelles son club jouera lors de la prochaine saison.

79. Rapport arbitre **NANNAN Jean-Pol** pour le match HAVETB005 du 27/03/2026 à 21:15 **SPORTING SOIGNIES / FLG ARMADA FRASNES** – Vétérans - Coupe Premières – score 3/13

En cause de POSSEMIERS Dylan né le 14/06/1998 N° Licence 877662 – Sporting Palmeiras Louviérois Matricule 7832 (ce joueur se trouvait dans le public et avait joué le match précédent arbitré par le même arbitre)

Faits reprochés : Critiques et insultes répétées de l'arbitre, intimidation de celui-ci en le menaçant de le 'retrouver' après le match.

Application de l'article A4 du barème des sanctions du RO.

Suspension de toutes fonctions d'une durée de 6 semaines : semaines du 20/04/2026 au 26/04/2026, du 04/05/2026 au 10/05/2026, du 11/05/2026 au 17/05/2026 et les trois premières semaines lors desquelles son club jouera lors de la prochaine saison.

80. Rapport arbitre **LAZZARO Giordano** pour le match HAP4D139 du 07/04/2026 à 21:05 **INFERNO MONS B / NT FAMIGLIA THIEU** – 4D – score 3/7

En cause de MEO Domenico né le 25/03/1991 N° Licence 830719 – Inferno Mons B Matricule 7100
Faits reprochés : Faute sur l'adversaire pour l'empêcher de marquer.

Application de l'article B1 du barème des sanctions du RO.

Suspension de toutes fonctions d'une durée de 1 semaine : semaine du 20/04/2026 au 26/04/2026.

81. Rapport arbitre **MAURUTTO Claudio** pour le match HAP4D026 du 13/04/2026 à 20:00 **US ITALIENNE LOBBES B / LA LOUVIERE CITY** – 4D – score 3/8

En cause de MANTEGNA Paolo né le 18/06/1969 N° Licence 884757 – US Italienne Lobbes Matricule 7730

Faits reprochés : Insultes répétées, geste et attitude déplacés envers l'arbitre.

Application des articles A2.1 et A3 du barème des sanctions du RO.

Suspension de toutes fonctions d'une durée de 6 semaines : semaines du 20/04/2026 au 26/04/2026, du 27/04/2026 au 03/03/2026, du 04/05/2026 au 10/05/2026, du 11/05/2026 au 17/05/2026 et les 2 premières semaines lors desquelles son club jouera lors de la prochaine saison.

82. Rapport arbitre **PARISE Michaël** pour le match HACPPRM118 du 13/04/2026 à 22:15 **RC IMPACT ANDERLUES / FUTSAL CLUB COUILLET** – Coupe Premières – score 8/7
En cause de ONER Abbas né le 05/07/1967 N° Licence 871075 – Futsal Club Couillet Matricule 7571
Faits reprochés : Critiques et insultes de l'arbitre après le match.
Application des articles A1 et A2.1 du barème des sanctions du RO.
Suspension de toutes fonctions d'une durée de 3 semaines : semaines du 20/04/2026 au 26/04/2026, du 04/05/2026 au 10/05/2026 et du 11/05/2026 au 17/05/2026.
83. Rapport arbitre **LERAT Gwendal** pour le match HAP4D149 du 14/03/2026 à 18:05 **LA LOUVIERE CITY / SPORTING PALMEIRAS LOUVIEROIS** – 4D – score 8/2
En cause de BERTEOTTI Juliano né le 07/04/2003 N° Licence 850252 – Sporting Palmeiras Louviérois Matricule 7832
Faits reprochés : Faute de main pour empêcher le but.
Application de l'article B1 du barème des sanctions du RO.
Suspension de toutes fonctions d'une durée de 1 semaine : semaine du 27/04/2026 au 03/05/2026.
84. Rapport arbitre **PARISE Michaël** pour le match HAP4F176 du 17/04/2026 à 22:15 **FC BOURLETTIS ANDERLUES / FC RANSART** – 4F – score 5/7
En cause de GODISSART Guyaume né le 13/12/1995 N° Licence 874248 – FC Bourlettis Anderlues Matricule 7641
Faits reprochés : Critiques et insultes de l'arbitre après le match.
Application des articles A1 et A2.1 du barème des sanctions du RO.
Suspension de toutes fonctions d'une durée de 2 semaines : semaines du 11/05/2026 au 17/05/2026 et la première semaine lors de laquelle son club jouera lors de la prochaine saison.
85. Rapport arbitre **PARISE Michaël** pour le match HAP4F176 du 17/04/2026 à 22:15 **FC BOURLETTIS ANDERLUES / FC RANSART** – 4F – score 5/7
En cause de HAJ AMAR Shahid né le 27/04/2004 N° Licence 873331 – FC Bourlettis Anderlues Matricule 7641
Faits reprochés : Retient l'adversaire par le maillot pour empêcher le but.
Application de l'article B1 du barème des sanctions du RO.
Suspension de toutes fonctions d'une durée de 1 semaine : semaine du 11/05/2026 au 17/05/2026.
86. Rapport arbitre **PARISE Michaël** pour le match HAP4F176 du 17/04/2026 à 22:15 **FC BOURLETTIS ANDERLUES / FC RANSART** – 4F – score 5/7
En cause de BOUTCHON Grégory né le 19/05/1975 N° Licence 884832 – FC Ransart Matricule 7806
Faits reprochés : Arrête le ballon de la main hors de sa surface pour empêcher le but.
Application de l'article B1 du barème des sanctions du RO.
Suspension de toutes fonctions d'une durée de 1 semaine : semaine du 04/05/2026 au 10/05/2026.

87. Rapport arbitre **MICHEL David** pour le match HAVETA013 du 17/04/2026 à 21:00 **BLAMPAIN TEAM BRAINE / RAEC SO FS DOUR** – Vétérans – score 11/4
En cause de LEONETTI Marino né le 13/05/1957 N° Licence 831445 – RAEC SO FS Dour Matricule 5546
Faits reprochés : En tant que coach, monte sur le terrain pour critiquer, menacer et intimider l'arbitre.
Application de l'article A4 du barème des sanctions du RO.
Suspension de toutes fonctions d'une durée de 4 semaines : semaines du 27/04/2026 au 03/05/2026, du 04/05/2026 au 10/05/2026, du 11/05/2026 au 17/05/2026 et la première semaine lors de laquelle son club jouera lors de la prochaine saison.

88. Rapport arbitre **DUVIVIER Jacky** pour le match HA1170 du 17/04/2026 à 21:00 **US GIBO ROSELIES / JC ECAUSSINNES** – 1 – Match arrêté sur le score de 3/1 à la 44ème minute
En cause de DASCOTTE Cyril né le 30/03/2003 N° Licence 870739 – JC Ecaussinnes Matricule 5127
Faits reprochés : Insultes d'un joueur adverse et, ensuite, du délégué adverse.
Application de l'article B4.1 du barème des sanctions du RO.
Suspension de toutes fonctions d'une durée de 3 semaines : les trois premières semaines lors desquelles son club jouera lors de la prochaine saison.

89. Rapport arbitre **PARISE Michaël** pour le match HAP4E155 du 21/04/2026 à 22:00 **LITTLE WOLF LA LOUVIERE / SPORTING PALMEIRAS LOUVIEROIS B** – 4E – score 2/2
En cause de LEMAGE Benjamin né le 18/03/2008 N° Licence 818983 – Sporting Palmeiras Louviérois B Matricule 7832
Faits reprochés : Arrête le ballon de la main pour empêcher le but.
Application de l'article B1 du barème des sanctions du RO.
Suspension de toutes fonctions d'une durée de 1 semaine : semaine du 27/04/2026 au 03/05/2026.

III Dossier en continuation

Rapport arbitre **DE ROSE Luigi** pour le match HAP4G084 du 16/02/2026 à 20h00 **FC FAMILIA CHARLEROI / FS MONTIGNY** – 4G – Match arrêté à la 43ème minute sur le score de 0/6

Sont convoqués en présence obligatoire : DE ROSE Luigi Arbitre, MASSAUT Jordan né le 09/02/2000 N° Licence 881922 FC Familia Charleroi Matricule 7796

Suspension préventive de MASSAUT Jordan 881922 en date du 18/02/2026

MASSAUT Jordan 881922 FC Familia Charleroi 7796 est absent non excusé.

En cause de MASSAUT Jordan 881922 FC Familia Charleroi 7796

Faits reprochés : Menaces graves de s'en prendre à l'arbitre, empêche son délégué de

venir signer la feuille de match

DE ROSE Luigi Arbitre confirme entièrement et détaille son rapport, il ajoute que, contrairement à ce que MASSAUT Jordan avait déclaré lors de la précédente audition, les supporters de l'équipe visitée étaient une bonne vingtaine et que certains se sont retrouvés près du banc des joueurs. Quand il leur a demandé de rejoindre les tribunes, il s'est fait copieusement insulter et ou menacer.

Après délibération, la CSP décide que MASSAUT Jordan 881922 FC Familia Charleroi 7796, au vu de son attitude et de la gravité des menaces proférées envers l'arbitre, restera suspendu jusqu'au 19/05/2026 en application de l'article A4 du barème des sanctions du RO.

De plus, une amende de 50 € sera infligée au club de FC Familia Charleroi 7796 pour l'attitude de certains de leurs supporters.

IV Discipline

1. Rapport arbitre **CARDOEN Romain** pour le match HAP3B070 du 01/04/2026 à 20h00 **SPORTING CLUB LA LOUVIERE / MFC HOUDENG** – 3B – Score 2/7

Convoqués en présence obligatoire : CARDOEN Romain Arbitre, BILOTTA Marco né le 16/08/2002 N° Licence 850331 Sporting Club La Louvière Matricule 7655

En cause de BILOTTA Marco 850331 Sporting Club La Louvière 7655

Faits reprochés : Coup de pied à l'adversaire hors action de jeu

Entendu CARDOEN Romain Arbitre qui confirme son rapport, le joueur BILOTTA Marco a bien porté un coup de pied volontaire à l'adversaire.

Entendu BILOTTA Marco 850331 Sporting Club La Louvière 7655 qui déclare qu'il n'a jamais donné de coup au joueur adverse, qu'il avait simplement la jambe en l'air, qu'il a été copieusement insulté par l'adversaire et que l'arbitre n'a pas même pas sanctionné celui-ci.

Après délibération, la CSP annonce à BILOTTA Marco 850331 Sporting Club La Louvière 7655 qu'il sera suspendu pour une durée de 2 semaines (semaines du 27/04/2026 au 03/05/2026 et du 04/05/2026 au 10/05/2026) pour geste déplacé envers l'adversaire en application de l'article B5 du barème des sanctions du RO.

- .2. Rapport arbitre **CARDOEN Romain** pour le match HAP4F175 du 30/03/2026 à 21h30 **MFC LEVAL / FC RANSART** – 3E – Match arrêté à la 38ème minute sur le score de 5/2

Convoqués en présence obligatoire : CARDOEN Romain Arbitre, ROUSSEAU Ethan né le 30/10/2003 N° Licence 862109 Capitaine FC Ransart Matricule 7806, ROUSSEAU Léopold né le 25/02/1971 N° Licence 761358 FC Ransart Matricule 7806, BOUTCHON Grégory né le 19/05/1975 N° Licence 884832 FC Ransart Matricule 7806

En cause de ROUSSEAU Léopold 761358 FC Ransart 7806

Faits reprochés : Insultes, menaces envers l'arbitre.

En cause de ROUSSEAU Ethan 862109 Capitaine FC Ransart 7806

Faits reprochés : Hurler sur l'arbitre pour reprendre le match, insultes et intimidation envers celui-ci.

En cause de BOUTCHON Grégory 884832 FC Ransart 7806

Faits reprochés : Menaces de coups envers l'arbitre.

Entendu CARDOEN Romain Arbitre qui confirme entièrement son rapport.

Après délibération, la CSP déclare que :

- le match ayant été arrêté suite à l'attitude des joueurs de FC Ransart 7806, il est perdu 5/0 Forfait par cette équipe.
- ROUSSEAU Léopold 761358 FC Ransart 7806 sera suspendu, par défaut et sans possibilité d'opposition, pour une durée 12 semaines (semaines du 04/05/2026 au 17/05/2026 et du 31/08/2026 au 08/11/2026) en application de l'article A4 du barème des sanctions du RO pour menaces graves et intimidation de l'arbitre. Le barème des sanctions a été dépassé au vu de la gravité des menaces et des récidives attribuées à ce joueur pour des faits similaires.
- ROUSSEAU Ethan 862109 Capitaine FC Ransart 7806 sera suspendu, par défaut et sans possibilité d'opposition, pour une durée 6 semaines (du 04/05/2026 au 10/05/2026, du 11/05/2026 au 17/05/2026 et les 4 premières semaines lors desquelles son club jouera lors de la prochaine saison) en application de l'article A4 du barème des sanctions du RO pour insultes graves, menaces et intimidation de l'arbitre lors de la signature de la feuille.
- BOUTCHON Grégory 884832 FC Ransart 7806 sera suspendu, par défaut et sans possibilité d'opposition, pour une durée 6 semaines (du 04/05/2026 au 10/05/2026, du 11/05/2026 au 17/05/2026 et les 4 premières semaines lors desquelles son club jouera lors de la prochaine saison) en application de l'article A4 du barème des sanctions du RO pour menaces de coups envers l'arbitre.

3. Rapport arbitre **LAZZARO Giordano** pour le match HACPPRM091 du 23/03/2026 à 20h05 **ALLIEVI MANAGE / MFC ALLIANCE FRAMERIES** – Coupe Premières – score 4/7

Convoqués en présence obligatoire : LAZZARO Giordano Arbitre, LOSACCO Giuseppe né le 01/06/1996 N° Licence 849740 Allievi Manage Matricule 7107

En cause de LOSACCO Giuseppe né le 01/06/1996 N° Licence 849740 Allievi Manage Matricule 7107

Faits reprochés : Tentative de voie de fait envers un joueur adverse, a dû être retenu par ses coéquipiers

LAZZARO Giordano Arbitre et LOSACCO Giuseppe 849740 Allievi Manage 7107 sont absents excusés.

Après délibération, la CSP inflige à LOSACCO Giuseppe 849740 Allievi Manage 7107 une suspension d'une durée de 13 semaines (semaines du 04/05/2026 au 17/05/2026 et du 31/08/2026 au 15/11/2026) en application de l'article B8.3 du barème des sanctions du RO pour tentative de voie de fait sur un joueur adverse.

4. Rapport arbitre **EL MEKAALEL Saad** pour le match HAP4G142 du 09/04/2026 à 22h00 **ULKU SPORT MARCHIENNE B / FS MONTIGNY B** – 4G – Match arrêté à la 45ème minute sur le score de 0/5

Sont convoqués en présence obligatoire : EL MEKAALEL Saad Arbitre, DULGER Haci-Ali né le 09/05/1995 N° Licence 849582 Délégué Ulku Sport Marchienne B Matricule 3253, LEPAGE Fabian né le 14/12/1986 N° Licence 760205 Coach FS Montigny B Matricule 4048

En cause des supporters de Ulku Sport Marchienne B 3253

Faits reprochés : Certains supporters de l'équipe visitée sont montés sur le terrain pour agresser certains joueurs de l'équipe visiteuse.

EL MEKAALEL Saad Arbitre est absent excusé.

DULGER Haci-Ali 849582 Délégué Ulku Sport Marchienne B 3253 est absent non excusé.

Entendu LEPAGE Fabian 760205 Coach FS Montigny B 4048 qui déclare jouer depuis au moins 20 ans et n'avoir jamais vu ce qui s'est passé là-bas. Sans raison apparente, certains de ses joueurs ainsi que lui-même ont été roués de coups par des 'supporters' de l'équipe visitée mais également par certains joueurs. Il ajoute qu'ils ont dû se sauver afin d'éviter que leurs blessures ne soient encore plus graves.

Après délibération, la CSP communique à LEPAGE Fabian 760205 Coach FS Montigny B 4048 que :

- Le match ayant été arrêté suite aux agressions de joueurs de l'équipe visiteuse par des membres et/ou 'supporters' de l'équipe visitée, le match est perdu 0/5 Forfait par cette équipe.
- Le rapport de l'arbitre étant tellement succinct (il se limite à une phrase) qu'il n'est pas possible à la CSP d'identifier les personnes qui ont agressé les joueurs visiteurs ce que la CSP regrette amèrement.
- Une amende de 300 € est infligée au club de Ulku Sport Marchienne 3253 au vu de l'attitude de leurs supporters.
- Il est bien entendu que la CSP veillera, si de tels faits venaient à se reproduire, à ce que les sanctions infligées soient beaucoup plus graves.

V Frais

Nom Club	Frais Dossier	Forfaits	Amende susp.(1)	Autres amendes	Abs. non excusées	Déplac. arbitre	TOTAL (2)
----------	---------------	----------	-----------------	----------------	-------------------	-----------------	-----------

B.Lock Saint	12,50 €	12,50 €				25,00 €
Futsal Team Immo Le Roeulx		50,00 €				50,00 €
TC Wolf Haine Saint-Pierre		50,00 €				50,00 €
Futsal Club Bouvy		50,00 €				50,00 €
MFC Montignies		50,00 €				50,00 €
Union Sportive Italienne Lobbes		50,00 €				50,00 €
FES98 Erquelines		50,00 €				50,00 €
Futsal Union Club Association	12,50 €	12,50 €				25,00 €
Montois						
Akatsuki Houdeng	12,50 €	12,50 €				25,00 €
Acirli Morlanwelz	12,50 €	12,50 €				25,00 €
FC Ransart		25,00 €				25,00 €
Maritimo Chapelle		75,00 €				75,00 €
Amici La Louvière		37,50 €				37,50 €
Futsal Fraternité Frameries		37,50 €				37,50 €
Futsal Elite Braine-le-Comte		75,00 €				75,00 €
Olympique Binche		25,00 €				25,00 €
Sporting Palmeiras Louviérois		75,00 €				75,00 €
Team Devils Charleroi	12,50 €	12,50 €				25,00 €
JC Ecaussinnes	12,50 €	12,50 €	2,50 €	5,00 €		32,50 €
RAEC SO FS Dour		50,00 €				50,00 €
Team Devils Charleroi	12,50 €		7,50 €			20,00 €
Futsal Thuin	12,50 €		7,50 €			22,50 €
Sporting Palmeiras Louviérois	12,50 €		10,00 €			15,00 €
Young Boys La Louvière	12,50 €		2,50 €			20,00 €
Sporting Club La Louvière	12,50 €		7,50 €			27,50 €
Allievi Manage	12,50 €		15,00 €			27,50 €
Sporting Palmeiras Louviérois	12,50 €		15,00 €			15,00 €
Inferno Mons	12,50 €		2,50 €			27,50 €
Union Sportive Italienne Lobbes	12,50 €		15,00 €			20,00 €
Futsal Club Couillet	12,50 €		7,50 €			15,00 €
Sporting Palmeiras Louviérois	12,50 €		2,50 €			17,50 €
FC Bourlettis Anderlues	12,50 €		5,00 €			15,00 €
FC Bourlettis Anderlues	12,50 €		2,50 €			15,00 €
FC Ransart	12,50 €		2,50 €			22,50 €
RAEC SO FS Dour	12,50 €		10,00 €			20,00 €
JC Ecaussinnes	12,50 €		7,50 €			15,00 €
Sporting Palmeiras Louviérois	12,50 €		2,50 €			15,00 €
FC Familia Charleroi	12,50 €		32,50 €	50,00 €	20,00 €	115,00 €
Sporting Club La Louvière	12,50 €		5,00 €		6,00 €	23,50 €
FC Ransart	12,50 €	25,00 €	60,00 €		37,50 €	141,00 €
Allievi Manage	12,50 €		32,50 €			45,00 €
Ulku Sport Marchienne	12,50 €	25,00 €		300,00 €		300,00 €

(1) Nb de semaines X 2,50 €

(2) Plafonné à 300 € par dossier + frais déplacement de l'arbitre

DEFINITIONS DES ACRONYMES UTILISES

CQ – Correspondant Qualifié

CEP – Comité Exécutif Provincial

CSP – Commission Sportive Provinciale

CPA – Commission Provinciale d'arbitrage

RO – Règlement Organique de la Ligue Francophone de Football en Salle